Moutons sur les routes

Dialogue sur le forum de l'ADET

 $\underline{\text{http://paysdelours.com/forum/view.php?site=paysdelours\&bn=paysdelours_forumpublic\&key}} = 1190476912$

Patrick Pappola dit « Papours » ou « Papouma » sans doute par mimétisme avec l'ours notamment l'ourse Palouma, un palois qui « pollue » également le forum <u>Ossau.net</u>, s'en prend à Jean-Pierre Pommiès sur le forum de l'ADET alors que ce dernier ne dispose d'aucun moyen de défense ici.

L'attaque et le dénigrement sont faciles sans adversaires pour répondre. C'est ce que François Arcangéli, Présidentd e l'ADET – Pays de l'ours appelle sans doute « tendre la main au dialogue ».

Quant aux propos de Jean-Pierre Saguez ils démontrent une totale ignorance des pratiques, de l'histoire et pire encore du code de la route en zone pastorale.

Lisez ce dialogue et voyez les commentaires par la suite.

LE MOUTON EN LIBRE SERVICE

Auteur: saguez jean pierre Contacter * (90.20.37.83) posté le: 22-09-2007 18:01

Le mouton, animal domestique, divague sans surveillance dans les montagnes, parfois se promène ou se repose sur les routes. les maires des communes concernées n'ont-il pas obligation de prendre des arrêtés municipaux pour éviter toutes divagation d'animaux domestiques : chiens, chevaux, moutons ?

En Normandie, par exemple, les vaches, les chevaux sont tout naturellement dans des enclos. alors pourquoi cette exception pyrénéenne ? aussi que se passerait-il en cas d'épidémie : fièvre aphteuse, tremblante du mouton, etc....comment serait dés lors appliqués les mesures de confinement demandés par les services sanitaires.

aussi,les 4ou5 loups déjà présents dans les pyrénées vont très vite se multiplier ,compte tenu de leur dynamique de reproduction, il seront bientôt une bonne centaine. Alors qu'ils le veillent ou non les récalcitrants,au lieu de s'acharner a faire disparaître l'ours ,non pas d'autre choix que d'appliquer les mesures de protections,ce qui devrait d'ailleurs faire l'objet d'une loi

Re: LE MOUTON EN LIBRE SERVICE

Auteur: CHARBONNIER Jean Pierre Contacter *** (90.45.183.80)

posté le: 22-09-2007 18:54

Bonsoir,

Les brebis sur les routes ne manquent pas : voir col du Soulor en descendant sur la Vallée de l'Ouzom.

J'ai des photos.

Jean Pierre 64

Re: LE MOUTON EN LIBRE SERVICE

Auteur: Papours Contacter * * * * (82.64.182.56)

Tiens, c'est chez un célèbre meneur de troupes ultrapastorales : Jean Pierre Pommiès et ses battues contre l'ours Franska!

Celui-là même qui est venu terroriser son monde lors des automnales du Pays de l'ours en 2005 dans une vulgarité sans nom.

A force de contribuer à pousser Franska sur la route, il ne voit même plus que ses propres bêtes s'y trouvent aussi!

Pitoyable.

Re: LE MOUTON EN LIBRE SERVICE

Auteur: Katharina Contacter ***** (82.224.146.81) posté le: 24-09-2007 16:46

Je veux bien les photos pour étayer des articles sur mon blog si tu permets, et en te citant comme photographe si tu le souhaites.

Katharina

Qui peut enfin remettre des images dans son blog 😉

Re: LE MOUTON EN LIBRE SERVICE

Auteur: Olivier Contacter *** (193.49.32.252) posté le: 24-09-2007 09:41

Bonjour,

pas plus tard qu'hier, en descendant du hameau de Marc (Ariège) j'ai failli m'emplafonner un bélier qui se trouvait en plein milieu de la route ,accompagné de cinq brebis.

Quelqu'un peut-il me dire si la chasse n'est pas interdite les jours de brouillard épais? Merci

Bonne journée,

Olivier

Les Pyrénées ne sont pas la Normandie avec terrain plat et prairies bien herbeuses à souhait toute l'année. Il ne s'agit pas d'une exception pyrénéenne non plus. Pourquoi ?

L'enclos c'est la montagne et non des barbelés et la route s'est introduite sur un territoire appelé « estive » dans les Pyrénées et non alpage comme dans les Alpes. Ainsi, les automobilistes entrent comme dans une sorte de « parc » naturel appelé « zone pastorale » où les chiens doivent être tenus en laisse et où les automobilistes doivent faire attention. Les animaux ne sont pas en divagation mais dans une zone qui leur est dédié. L'intrus ce n'est pas la vache ou le mouton mais l'automobiliste qui est accepté et qui se doit de respecter de milieu en cohabitant et coexistant avec les animaux domestiques.

Les éleveurs paies un droit de pacage qui s'appelle une « vacade » alors que l'automobiliste comme le randonneur y est accepté gratuitement.

Même chose au-dessus de Marc dans le Vicdessos où la route n'existe que depuis les années 1950 lorsque le barrage du Soulcem fut construit. Les plus belles cabanes pastorales et les

plus belles estives se trouvent actuellement sous l'eau. L'ancien chemin dallé peut encore se voir en bordure du torrent à droite de l'espace pique-nique.

Par ailleurs, que ce soit au Soulor, dans la vallée l'Ouzoum ou après le pont de Marc il y a un panneau indiquant aux automobilistes que nous sommes en zone pastorale. Les animaux sont prioritaires. **C'est à l'automobiliste de faire attention et de maîtriser son véhicule**. Qu'on se le dise et que l'on cesse de diffuser intentionnellement des fausses informations.

Quant aux brebis de Jean-Pierre Pommiès, il est tout à fait impossible des voir sur la route comme le prétend de manière mensongère Patrick Pappola. Elles ne sont même pas sur le parking du Soulor. Pour savoir où elles sont et pour connaître les pratiques pastorales locales, il est possible de suivre Jean-Pierre Pommiès, également accompagnateur en montagne, durant toute une journée de randonnée. Réserver sa journée (il est très demandé) l'été, au centre d'accueil en contre bas du col du Soulor en venant d'Arrens (location d'ânes pour les enfants) ou au (06) 87 66 29 03. Lui n'est pas anonyme, il est un acteur des territoires de montagne ayant « pignon sur rue » et vivant sur ces territoires et il surveille ses troupeaux (bovins et ovins) avec sa famille tous les jours, matin, soir et en journée.

Avant de dire n'importe quoi et de diffuser des mensonges diffamatoires à l'égard d'une personne qui n'est pas en position de pouvoir répondre, Patrick Pappola devrait se renseigner.

Louis Dollo, le 1 octobre 2007